

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 3 FEVRIER 2016

○ PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Lionel LERDUNG, Laura VIRET, Pascale VULIN.

○ PERSONNES ABSENTES :

Jean-Michel JACQUES, Lionel VERNAY

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

○ ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS:

- **INDEMNITES ALLOUEES AUX RECEVEURS MUNICIPAUX .**
- **MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A MME LEVILLIER POUR UNE PERIODE D'ESSAI DE 3 MOIS .**
(délibération ajoutée à l'ordre du jour sur proposition du Maire.

AFFAIRES DIVERSES

- **INDEMNITES ALLOUEES AUX RECEVEURS MUNICIPAUX.**

Les receveurs ont la responsabilité de contrôler les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune. Pour un an de contrôle, un budget de 331.60€ est consacré à ce suivi.

VOTE 9 VOIX POUR

- **MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A MME LEVILLIER POUR UNE PERIODE D'ESSAI DE 3 MOIS .**

Suite aux discussions sur ce sujet l'hors de la dernière réunion de conseil, il est décidé de tester une mise à disposition de l'espace réservé au conseil municipal et à la cantine. Pendant 3 mois, MME LEUILLIER pourra utiliser le local tous les mercredi matin pour une valeur de 20€ par demi-journée. Un point sera fait à l'issue des 3 mois afin de vérifier le succès de cette formule et de pouvoir décider de poursuivre ou pas cette expérience.

VOTE 9 VOIX POUR

AFFAIRES DIVERSES:

-ETUDE TERRACTEM : Le Maire présente aux élus le résultat de l'étude menée par TERRACTEM sur le projet d'école commune entre Vovray et le Sappey. Cette étude confirme ce que les élus avaient déjà envisagé : en effet, le site le plus propice à la construction d'une école serait au chef-lieu de Vovray, à la place de l'actuelle salle communale. Au Sappey, les bâtiments publics ne permettent pas de projeter une construction à la hauteur des besoins.

-ECOLE MATERNELLE : l'Inspection Académique a acté dans un courrier la création d'une classe supplémentaire à la prochaine rentrée pour l'école du Sappey. En parallèle, la CCPC demande que les maternelles ne soient plus scolarisées à Cruseilles et reviennent au Sappey. Les projections d'effectifs sont déjà de 21 + 22 élèves au Sappey et 18 à Vovray. Les maternelles étant près d'une vingtaine à la prochaine rentrée, les effectifs seraient trop importants pour l'encadrement, notamment pour les TAP et la garderie. Des réunions sont en cours avec les représentants de la CCPC pour clarifier cette question.

-GROUPE SCOLAIRE : les élus confirment leur souhait de faire construire un groupe scolaire commun entre Vovray et le Sappey. Prochainement, une réunion publique sera organisée pour informer directement les habitants sur ce projet.

-PROJET IMMOBILIER AU CHEF LIEU : le Maire a rencontré les propriétaires, Mesdames DUBOUCHET et DESBIOLLES au sujet de ce projet. Il les a informées que depuis 2 ans, les règles d'urbanisme ont évolué et qu'elles obligent maintenant à une plus forte densité. Il leur a aussi indiqué qu'il souhaitait dans ce projet la construction d'un petit bâtiment collectif.

Concernant les réseaux, il serait nécessaire pour les propriétaires d'investir sur le raccordement des eaux pluviales au ruisseau de Grange Gal. Il est estimé à 250€ /mètre x 425 mètres soit environ 45000€.

Egalement, le transformateur devra vraisemblablement être modifié pour répondre aux futurs besoins.

Sur les 16000 mètres carrés concernés, il est maintenant prioritaire de présenter un projet d'aménagement pour faire avancer le dossier. Cela permettra à la commune d'obtenir les surfaces nécessaires dans la répartition des terrains constructibles entre communes.

-RALENTISSEUR CHEZ FAURAZ : un projet de 116000€ été dessiné par un bureau d'étude en lien avec le Département. Le Maire va rencontrer M Duvernay Denis (vice-président en charge de la voirie départementale) sur les lieux pour voir qu'elles sont les solutions envisageables ainsi que les montants d'aide que le Département pourrait apporter .

-ROUTE DEPARTEMENTALE : la portion de route départementale entre la sortie de Vovray et Clarnant sera rénovée cette année.

-BATIMENT CHEZ FAURAZ : les portes intérieures vont bientôt être installées. Ensuite viendra le temps de la chape et de l'isolation du plancher depuis le sous-sol. Le raccordement EDF nécessite une plus-value : en effet, un seul raccordement était prévu à l'origine mais il s'avère plus pertinent d'installer 2 compteurs pour dissocier les factures entre l'appartement en location et le sous-sol réservé à l'atelier communal.

Le deuxième faux plafond a été construit. Le Maire et Jean-Pierre BAILLARD présentent aux élus les choix de carrelage et de parquets qu'ils ont faits pour les différentes pièces.

-SYNDICAT MIXTE DU SALEVE : pendant une réunion, les déléguées de notre commune ont reçu plusieurs reproches au sujet du bâtiment de la Grotte du Diable. Il a été dit que les Rav Party qui se déroulent régulièrement dans ce secteur sont une nuisance et que la Mairie devrait intervenir. Il a été aussi reproché de laisser le bâtiment fermé sans l'utiliser pour l'animation ou l'accueil dans ce secteur. Les déléguées, Martine DUSONCHET et Pascale VULIN n'ont pas été écoutées lorsqu'elles ont souhaité répondre.

En conséquence, le Maire a envoyé un courrier au S.M.S pour expliquer la position de la commune et sa vision des responsabilités. Il a rappelé que le bâtiment, qui appartient à un privé, a été mis en sécurité par la Mairie dans le cadre du pouvoir de police du Maire. La commune n'a aucune légitimité pour faire usage de ce local.

-VISITES : les élus seront prochainement invités aux visites d'une carrière et également à la visite du local de chez Fauraz.

-LOTO : pour rappel, il a lieu le 27 février, au profit des écoliers du village. Les membres de la Commission animation jeunesse ont été très persévérants et ont obtenu des lots nombreux et prestigieux pour cette manifestation.

-CONFERENCE : le 17 mars aura lieu une conférence sur les astuces du jardinage.